

Et un colloque international sur la discrimination ethnoraciale dans l'accès à l'éducation !

écrit par Daniel Faguet | 28 février 2024





A l'heure de la publication des résultats de l'enquête PISA 2022 qui évalue et compare les compétences des élèves des pays de l'OCDE (voir page 40), cette synthèse du colloque international de la MITI « Éducation et Inégalités », organisé en mai 2023 à Paris, vient à point nommé illustrer un sujet particulièrement sensible dans notre pays. Mais qui peut l'éclairer et l'enrichir en toute indépendance et sans « pathos », sinon la science ? C'est précisément ce qui a motivé les organisateurs de ce collo-

loque interdisciplinaire, durant lequel une cinquantaine d'expertes et d'experts de différents

Colloque international Éducation et inégalités...

Colloque organisé conjointement par la Mission pour les initiatives scientifiques internationales transverses et interdisciplinaires (MITI) et le Réseau Thématique Pluridisciplinaire Éducation du CNRS¹

<https://sfere.hypotheses.org/files/2024/01/Synthese-complete-colloque-MITI-RTP-VF.pdf>

IDENTIFIER ET CONTOURNER LES FACTEURS SOCIAUX ET TERRITORIAUX DES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ÉDUCATION²² DISCRIMINATION ETHNO-RACIALE

« En France, un enfant sur cinq, entre 0 et 17 ans, a au moins un parent immigré. Plus d'un sur trois est soit un immigré, soit un enfant ou un petit-enfant d'immigrés », rappelle Mathieu Ichou chercheur à l'INED (unité Migrations Internationales et Minorités, Paris). Avec ses collègues Ingrid Tucci (Laboratoire de Sociologie et d'Eco- nomie du

Travail, Marseille) et Jean-Luc Primon (URMIS, Université Côte d'Azur), il a analysé les trajectoires scolaires des descendants d'immigrés nés à l'étranger sans avoir la nationalité française à la naissance, et des descendants d'immigrés de « deuxième génération », nés en France d'au moins un parent immigré. En comparant les parcours scolaires (diplôme le plus élevé obtenu, filières du baccalauréat, accès au baccalauréat scientifique) des élèves natifs et des élèves immigrés ou descendants d'immigrés (distingués selon leur origine ethnique, leur période d'accueil, le milieu social et le genre), le trio de chercheurs a d'abord constaté de fortes inégalités dans l'accès à l'éducation supérieure. Ils relèvent d'abord une différence entre première et deuxième génération : dans la seconde génération, on trouve plus de diplômés de haut niveau, ce qui reporte probablement l'impact des inégalités sur le marché du travail. Deux groupes se différencient cependant : les filles asiatiques, surreprésentées dans les baccalauréats scientifiques, alors que les fils d'immigrés subsahariens y sont sous-représentés. Ce phénomène est sans doute lié, selon le chercheur, à différents facteurs déjà évoqués : discrimination raciale, stéréotype négatif, ségrégation scolaire et résidentielle comme l'évoque Georges Felouzis, ou orientation précoce vers le marché du travail appréciée par les familles d'origine subsaharienne.